

## Préambule au CCE du 13 juin 2017

### Nouvelle donne politique

Au lendemain d'élections qui viennent de bouleverser tout le paysage politique, nous sommes en droit de nous poser quelques questions sur les conséquences que la nouvelle donne peut avoir sur notre entreprise.

A nouvel actionnaire, nouvelle stratégie ? Verrons-nous une révision à la baisse de nos moyens budgétaires ? Revivrons-nous, comme en 2012, la révision drastique du Contrat d'Objectifs et de Moyens ? A l'époque la remise en cause du plan d'affaires avait entraîné le plus grand plan d'économies de l'histoire de la télévision publique. Une amputation de plus de 200 M€. Ce serait évidemment très mal venu au regard des efforts que l'actuel Contrat d'Objectifs et de Moyens fait déjà peser sur les salariés du groupe, l'équivalent de 500 ETP en moins d'ici 2020 !

Second point d'incertitude, la gouvernance de FTV que M. Macron semble vouloir ré-

former. Il souhaiterait mettre fin à la désignation des PDG par le CSA au profit d'un conseil d'administration reconfiguré, avec moins de représentants de l'état et plus de personnalités de la société civile. Cela signifie-t-il que les producteurs privés pourraient, par exemple, prendre pied au cœur même de la gouvernance de FTV ? Si c'est le cas, il sera plus qu'urgent d'élargir la charte éthique sur les conflits d'intérêt.

L'audiovisuel public conservera-t-il son périmètre ? La question du maintien de France 4 dans le bouquet public a été posée pendant la campagne. De même la cohérence entre les missions et le périmètre de l'audiovisuel public semble en question à travers le rapprochement des différentes entreprises. France info servira-t-elle de modèle à d'autres initiatives ? Y aura-t-il un rapprochement des antennes de France 3 et des France Bleu en région, comme le proposait le rapport Brucy ?

### Industrie de programmes et modèle économique

Le nouveau pouvoir politique confirmera-t-il l'orientation que semble dessiner l'entreprise quant à son industrie de programmes ? Il s'agit là d'un point fondamental pour la CGT qui milite depuis des décennies pour la réinternalisation de l'activité et l'application du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes.

Pour nous le projet de feuilleton de Montpellier pour France 2 ne peut avoir de sens que s'il enclenche une nouvelle dynamique d'internalisation impliquant l'ensemble de nos antennes pour l'ensemble des programmes, de la conception jusqu'à l'exploitation en passant par la production et la fabrication. « BBC à la française, why

not ? » ... Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire.

Un des enjeux sera la reconstruction du modèle économique de FTV, toujours aussi fragilisé après la suppression de la pub en soirée, subrepticement étendue aux programmes enfance. La nouvelle tutelle sera-t-elle fermée à l'idée de réintroduire une plage de publicité après 20H sur France 2 et

France 3 ? Il est en tout cas urgent de rouvrir le débat. De même il faudra mesurer les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation sur la collecte de la redevance qui doit selon nous demeurer le socle de nos ressources. Où en est on à ce propos sur l'élargissement de l'assiette de la redevance sur le modèle allemand ? Car les projets de développement doivent trouver des financements complémentaires.

## Tension sociale et relance des régions et des Outre-mer...

Dans son analyse, l'expert du CCE souligne que « *FTV s'est engagée dans une importante dynamique de projets, de développement de productivité qui sollicite très sensiblement le corps social* ». Fusion des rédactions France 2/France 3, Chaîne Info, réorganisation du réseau France 3, réorganisation du numérique, réforme de la filière de production... La profusion des préavis de grève tant à Paris qu'en région révèle cette tension sociale qui pèse sur les salariés dans les différents secteurs de l'entreprise. Nous avons souvent pointé cette réalité, et force est de constater que l'inflexion de la part de la direction tarde à venir.

A ce propos, et cette séance du CCE y consacra trois de ses points, les projets de dématérialisation CONCUR, DEMAT, DEMAT RH, vont durement impacter les personnels des secteurs administratifs, trop souvent oubliés. Compte tenu des enjeux lourds en terme de métier et d'emploi, la CGT attend de la direction qu'elle ouvre au plus vite la négociation, dans le cadre de

l'accord GPEC signé par la CGT, sur le devenir des personnels concernés.

Enfin un mot sur le nouveau découpage politico-administratif de la France des régions. Aura-t-il un impact sur nos zones de diffusion ? Quel devenir pour nos éditions locales de proximité ? L'objectif du COM de doublement des programmes régionaux de France 3 d'ici 2020 pourra-t-il être tenu ? Nous attendrons de découvrir les nouvelles grilles de rentrée pour commencer à le mesurer. Mais le temps passe, 2020 se rapproche et sans desserrage de l'étau budgétaire et surtout de celui des ETP, nous imaginons mal comment l'atteinte de cet objectif sera rendue possible.

Quant aux Outre-mer, la dernière roue du carrosse, quoi de neuf à l'horizon ?... horizon 2015 pour M. Kops, ou horizon 2020 pour M. Kotra, on ne sait plus très bien. Quelle stratégie ? Quelles ambitions ? Quels moyens ? Quelle place pour France Ô, la chaîne des Outre-mer en métropole, dans la stratégie de bouquet de FTV ?

Paris, le 13 juin 2017